



Région  
Bretagne

Groupe socialiste

13 c, Franz Heller  
35700 Rennes  
☎ 02 23 21 36 50  
☎ 02 23 21 14 39  
psbretagne@wanadoo.fr

# Discours

## Intervention de Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne Assises régionales des territoires de Bretagne Samedi 6 novembre 2005 – Saint-Brieuc

Cette journée s'inscrit d'abord dans une démarche, celle que nous avons initiée ensemble à Morlaix en novembre 2004 et qui vise à identifier, à fédérer et à porter ensemble les grands chantiers qui constituent l'ambition de notre région. Cette démarche repose sur quatre piliers : une méthode rigoureuse, une approche partagée, une volonté contractuelle, une cohérence offensive dans les défis que nous devons relever ensemble. Car nous sommes convaincus, comme le disait l'année dernière Yves Morvan, que la Bretagne est « la terre de tous les possibles », mais à cette condition bien exprimée récemment par Jean Ollivro que le « bouillonnement breton » ne peut « mettre en effervescence » l'avenir de la Bretagne que s'il se mobilise sur un projet lisible capable de véhiculer avec une réactivité permanente les aspirations sociales, les initiatives économiques et la création culturelle. En bref de réenchanter l'avenir comme l'a si bien dit Jean Viard ce matin.

D'abord la méthode. Nous avons, l'année dernière, inventorié 12 chantiers après notre consultation. Ils ont été ramenés à 10. Chacun d'entre eux nécessite un diagnostic, des orientations stratégiques, un calendrier, un ensemble d'actions, une procédure d'évaluation, une vérifi-

cation de la mise en œuvre. C'est ainsi qu'a été réalisé le Programme Pluriannuel d'Investissement dans les lycées. C'est ainsi que sont lancés le Schéma Régional de Développement Economique, le Schéma Numérique, le Schéma Régional multimodal des Transports et des Déplacements. ; la même méthode s'impose pour le tourisme, l'énergie, les équipements portuaires, etc...

Ensuite l'approche partagée. Si on veut éviter les dérives technocratiques et si on veut que ces chantiers représentent la réalité des volontés et des choix des Bretons, la concertation et la participation devront être permanentes. Ce qui signifie des instances régulières comme la Conférence Territoriale, la Conférence des Affaires Européennes, la Conférence de l'Eau, le Conseil régional de l'Egalité, le Conseil régional des Jeunes. Bien évidemment les assises territoriales jouent un rôle majeur de débat et de synthèse dans ce dispositif sans oublier la consultation fréquente du Conseil Economique et Social. Mais sur chaque dossier lourd, la consultation des acteurs et des territoires est incontournable, même si une forme de démocratie régionale mobilise du temps, mais c'est indispensable : je pense aux rencontres dans les

pays, aux Forums de la Formation, aux Assises de la Pêche. Je pense aussi à la place singulière que nous souhaitons donner aux Conseils de Développement qui sont largement présents aujourd'hui et qui sont des vecteurs essentiels de propositions et d'interpellation de la vie régionale.

La volonté contractuelle. Le contrat régional, c'est ce que nous voulons bâtir ensemble. Il est à la fois la révision permanente des grands chantiers, leur adaptation, mais aussi leur mise en harmonie pour un nouvel essor breton qui conjugue les trois axes du développement durable : l'économie, la solidarité et l'écologie.

Mais le contrat, c'est aussi l'engagement concret sur des objectifs ciblés avec nos partenaires. Le projet pour la Bretagne, synthèse prospective des chantiers évoqués, sera le socle de nos discussions avec l'Etat dans la perspective d'un nouveau contrat de plan et avec l'Union Européenne dans le cadre souhaité de nouvelles politiques territoriales pour lesquelles nous nous battons, même si à cet instant l'incertitude demeure. Toutefois la rencontre que j'ai pu avoir hier avec le Président Barroso laisse penser à des évolutions plus positives que prévues.

Le contrat, c'est aussi notre attitude à l'égard de nos partenaires en région. Dans cet esprit, l'espace pertinent de la discussion sur les projets d'aménagement du territoire est le Pays. La loi le définit comme espace pertinent d'élaboration des stratégies et la loi donne à la Région la compétence d'aménagement du territoire et du développement économique. La période qui s'ouvre sera donc celle de la négociation, de la confrontation parfois, de l'harmonisation souvent entre les projets des pays et le projet régional. Cette discussion est désormais ouverte et je souhaite qu'elle aboutisse le plus rapidement possible, c'est-à-dire avant l'été.

Mais il est aussi clair pour nous que le Pays n'est pas un échelon territorial supplémentaire. Nous contractualiserons le projet de territoire

avec les Pays et dans le même temps et dans le même accord avec les EPCI dont les Communautés d'Agglomérations, parties prenantes du même projet de territoire, même si la déclinaison urbaine leur donne un contenu spécifique, ne serait-ce que par leur place dans la maîtrise d'ouvrage. Nous souhaitons enfin que les Conseils généraux soient associés à cette contractualisation. Ils le souhaitent et c'est logique, d'autant qu'ils sont souvent partenaires financiers, ensuite par souci d'efficacité globale. Je suis convaincu que la qualité du dialogue qui se poursuit au sein de la Conférence Territoriale est garante de la qualité des résultats.

Enfin, la cohérence offensive : il est courant d'entendre que les Bretons se dispersent à l'intérieur, mais sont unis à l'extérieur. C'est sans doute vrai, encore faudrait-il que sur des défis majeurs, nous n'arrivions pas en rangs serrés... mais trop tard ! Encore faudrait-il que nos dispersions internes n'épuisent pas notre énergie et en faux combats.

La reconnaissance de nos filières d'excellence dans les pôles de compétitivité est la preuve de l'efficacité de cette cohérence offensive, notre reconnaissance Européenne en matière de recherche en est une autre. La création de l'Agence de Développement Economique à la fin de l'année a, en particulier, pour mission d'assurer souplesse et cohérence entre des réseaux qui perdaient de leur performance en se cloisonnant, voire en s'ignorant. Le renforcement de notre présence à Bruxelles fait partie de la même logique. Nous avons nos différences, elles sont normales et souhaitables ; Mais se rassembler est nécessaire pour relever les défis que nous avons devant nous. Je ne voudrais en citer que quelques uns.

D'abord et toujours le défi du ferroviaire, la bataille de Brest-Quimper à 3 heures de Paris (c'est-à-dire à 4 h 15 de Bruxelles, à 6 h de Londres, etc...). On ne dira jamais assez que c'est pour la Bretagne, pour toute la Bretagne,

vital (au sens d'une urgence vitale). On ne dira jamais assez que la mobilisation doit être permanente et renouvelée. Aujourd'hui, les avancées de la SNCF sur la technologie du pendulaire et le bon déroulement des procédures juridiques (avec l'hypothèse d'une DUP en fin 2006) sont des éléments rassurants nous permettant de tenir l'objectif 2012. Il reste encore beaucoup de chemin et de risques ; en particulier, le risque « d'embouteillage » et de concurrence entre plusieurs projets au moment décisif. Il nous faudra être prêts juridiquement, techniquement et financièrement à ce moment là. Financièrement nous connaissons désormais globalement les chiffres : 1 milliard d'euros pour la Bretagne en sachant que le budget de la Région tourne autour de 725 millions d'euros. Notre responsabilité nous impose désormais de préparer un plan de financement impeccable... et imparable !

Reçu à Matignon le 23 Novembre prochain, j'alerterai à nouveau le Premier Ministre sur l'urgence du dossier « fer » Breton.

Et toujours **le défi de l'eau**. L'état des lieux du Bassin Loire-Bretagne demeure préoccupant. Plus d'une rivière sur deux, plus de la moitié des eaux du littoral risquent de ne pas atteindre le bon état de qualité exigé par la Directive Cadre Européenne pour l'horizon 2015 si nous ne changeons pas les pratiques actuelles : et ne pas atteindre cet objectif nous imposerait des contraintes financières et des pénalisations économiques considérables. Par ailleurs, 2006 marque la fin du programme Bretagne Eau Pure. La politique régionale va donc être amplifiée et restructurée pour s'inscrire dans le cadre de cohérence nouvellement défini que sont les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ils seront les outils privilégiés de notre action : c'est la seule démarche partenariale légitime et réglementaire, par ailleurs elle permet une approche globale de la ressource tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Un sondage récent publié par les deux quotidiens régionaux montre de façon spectaculaire à la fois que la pollution de l'eau est la première préoccupa-

tion environnementale des Bretons, mais aussi qu'ils ont confiance en la Région pour reconquérir la qualité de son eau. Nous nous devons d'être au rendez-vous de cette confiance.

C'est pourquoi nous demanderons une nouvelle fois avec force en Février prochain à l'Assemblée Nationale, comme nous l'avons déjà fait devant le Sénat, le transfert de la compétence « eau » à la Région au titre des expérimentations prévues par la loi.

**Le défi de l'espace.** Si les récentes perspectives démographiques se poursuivent, nous allons gagner 350 000 habitants à l'horizon 2025. Si cette perspective révèle l'attractivité de notre territoire et ses potentialités de demain comme l'a souligné Jean Viard, elle induit une pression foncière de plus en plus forte avec une envolée des prix incontrôlée sur le péri-urbain, sur le littoral, mais la Bretagne centrale est elle aussi concernée. Si l'on ajoute notre fort attachement à l'habitat individuel, les besoins en espace à urbaniser seront considérables dans les 30 ans qui viennent. Sans une action forte, le renchérissement se poursuivra avec ses conséquences en forme d'étalement urbain mal maîtrisé et de nouvelles ségrégations remettant en cause la cohérence sociale et territoriale de la Bretagne. Nous nous étions engagés à mettre en œuvre un Etablissement Public Foncier : il est en création en plein accord avec l'Etat avec trois missions principales : le logement, le développement économique et l'environnement ; et une logique permanente : le partenariat avec les collectivités et les acteurs fonciers existants.

**Le défi du numérique.** En matière de haut débit, il est indispensable de maintenir et de conforter l'avance acquise dans des technologies de l'information et de la communication. Le contexte juridique, technologique et économique est en effet totalement différent de celui qui a conduit la Bretagne à la fin des années 90 à fédérer des collectivités bretonnes autour d'un réseau de service réservé aux utilisateurs pu-

blics (Mégalis). L'accès au haut débit est désormais crucial pour le développement des territoires et pour les différents segments d'utilisateurs : entreprises, institutions publiques, mais aussi particuliers. Cependant, force est de constater que cet accès est aujourd'hui profondément inégalitaire et que le seul jeu de l'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications tend à renforcer « la fracture numérique » entre territoires et entre citoyens. La question posée en 2006 avec la fin du premier contrat Mégalis, c'est comment agir en interne pour rester à l'avant-garde en matière d'accès et d'usage des TIC. Tel est l'enjeu des études pour un schéma numérique breton qui seront lancées à la fin de ce mois et achevées pour l'été.

J'ai cité ces quatre défis parmi plusieurs autres qui nécessiteront autant de mobilisation et de pertinence dans l'action. Je pense en particulier aux filières économiques que je ne limite pas, et loin de là, aux pôles de compétitivité. (Cf. Artisanat). Je pense à notre formidable potentiel culturel qui fera l'objet d'un grand débat au Conseil régional dans quelques jours.

Mais je voudrais m'arrêter sur une question centrale d'actualité qui concerne l'agriculture et l'agro-alimentaire. Certes, ce n'est pas de notre responsabilité, mais ce qui se joue dans la négociation actuelle avec l'OMC en perspective de la rencontre de Hong-Kong est déterminant pour la Bretagne. Le marchandage général se focalise à nouveau sur l'agriculture et l'agro-alimentaire [entre tenants intégraux du libre échange et partisans d'un certain degré de souveraineté alimentaire]. Nous sommes plus concernés que les autres territoires d'abord parce que nous sommes la première région agricole et agro-alimentaire française, ensuite et surtout parce que des produits alimentaires bretons sont plus dépendants des droits de douane que d'autres produits européens. Une baisse d'environ de moitié des droits de douane sur nos principaux produits (lait, viande, légumes) entraînera une baisse drastique des prix sur le marché européen avec des conséquences sur la valeur ajou-

tée des entreprises et donc, de l'emploi. Les enjeux de la négociation actuelle concernent donc directement nos territoires. Ils ne se réduisent pas à une simple défense protectionniste d'intérêts catégoriels. C'est un enjeu de société car l'activité agricole n'est pas uniquement marchande : elle garantit la souveraineté alimentaire, elle garantit la pérennité de nos espaces et de nos paysages. Dans cette bataille, il nous faut une grande détermination, beaucoup d'explications et surtout des alliés en France et en Europe.

Notre projet pour la Bretagne avec ses multiples chantiers n'a qu'un seul objet : le développement équilibré de nos territoires et le développement d'un emploi de qualité : c'est notre mission commune. Sans doute peut-on être parfois inquiet de l'ampleur des défis que la Bretagne doit relever et c'est vrai qu'après le réveil breton des années 60, nous sommes à la fin d'un cycle et à la recherche d'un nouveau modèle breton. Mais par rapport à nos prédécesseurs, nous avons beaucoup plus d'atouts : le haut niveau de formation, la mobilisation de nos territoires, un potentiel de recherche en devenir, un réseau urbain équilibré, un désenclavement bien engagé.

Un géographe breton, Corentin Canevet, rappelle régulièrement que juste après la guerre, un grand agronome français jugeait de manière très négative les capacités éventuelles de l'agriculture bretonne en raison de « son sol peu fertile, de son relief souvent accidenté et du caractère peu instruit de ses agriculteurs » !! On a vu ce qu'il en est advenu. Il en est aujourd'hui comme d'hier, nous avons deux forces : la volonté des femmes et des hommes de Bretagne et la capacité d'innovation de nos territoires et nous avons la chance d'avoir des valeurs communes : si ces forces se conjuguent autour d'un contrat commun, nous serons la Bretagne de tous les possibles.